

44) Parc d'expositions

I. Périmètre

Les activités des parcs d'expositions concernent les secteurs d'activités de la section L de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 68 (68.20B - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués).

La segmentation des activités des parcs d'expositions est déclinée de la façon suivante :

- Parcs d'exposition - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Parc d'expositions - Halle d'exposition ;
- Parc d'expositions - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** ($m^2/poste$), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ (%)**, correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie “Parc d'expositions - Administration et bureaux (Bureaux Standards)”

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			125	115			109	99	84			49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				133			117	107	92				
Composante USE													
Type d'indicateur d'intensité d'usage													
Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels													
Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées													
Surface de plancher par poste de travail ($m^2/poste$) Surf_poste													
Taux d'occupation (%) T_occ													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité													
USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ_{étalon}) x (Surf_poste_{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parc d'expositions - Halle d'exposition” »

(NAF : Section L - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués - code 68.20B)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	10	10	10		10	10	10	10	10	10			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		10	10			10	10	10				10	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		10	10			10	10	10				10	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			10			10	10	10					
Composante USE													
Type d'indicateur d'intensité d'usage													
Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels													
Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées													
Surface par poste étalon ($m^2/poste$) Surf_poste_{étalon}													
Taux d'occupation (%) T_occ_{étalon}													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité													
USE modulé (kWh/m²/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ_{étalon}) x (Surf_poste_{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}													

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 936 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 2 jours ouvrés x 9 h amplitude quotidienne

CVx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parc d'expositions - Valeur par défaut” »

(NAF : Section L - Services de location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués - code **68.20B**)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	10	10	10		10	10	10	10	10	10								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		10	10			10	10	10				10						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			10			10	10	10				10						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				10		10	10	10										
Composante USE	USE étalon = 30 kWh/m ² /an																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon			936								
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																	

Nota : **Nb_h_ouvréesétalon** à 936 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 2 jours ouvrés x 9 h amplitude quotidienne

CVCx(**Nb_h_ouvrées** - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon